



École Antoine-Girouard
650, rue Antoine-Girouard
Boucherville (QC) J4B 3E5

Centre
de services scolaire
des Patriotes
Québec

PROCÈS-VERBAL

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

AVIS DE CONVOCATION

Séance virtuelle du Conseil d'établissement du 29 novembre 2022, à 18h 30.

ÉTAIENT PRÉSENTS (10) :

Monsieur Jean-Guy Savaria, membre parent
Madame Karen Brassard, membre parent
Madame Geneviève Lahaie, membre parent
Madame Mélissa Benoit, membre parent, substitut
Madame Nadine Bergeron, enseignante
Monsieur Luc Lapierre, enseignant
Madame Sophie Préfontaine, remplaçante de Mme Hélène Éthier, technicienne au service de garde
Madame Marie-Ève Roussel, représentante du soutien
Madame Sophie Labrèche, public
Madame Karine Bédard, directrice intérimaire

ABSENCES SIGNIFIÉES (3) :

Madame Véronique Defoy, parent membre
Madame Andréa Haristoy, membre parent
Madame Hélène Boucher, enseignante

- 1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum**
Mme Pilote souhaite la bienvenue. Elle constate le quorum à 18:35.
- 2. Nomination d'un ou d'une secrétaire**
M. Luc Lapierre se propose pour prendre les notes de la rencontre.
- 3. Revue et adoption de l'ordre du jour**
Mme Karen Brassard propose l'adoption. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.
- 4. Revue et approbation du procès-verbal du 18 octobre 2022**
Mme Nadine Bergeron propose l'adoption. Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

CÉ-2022-2023-18

CÉ-2022-2023-19

5. Suivi à la dernière rencontre

- Merci à Sophie Labrèche pour la pancarte  dans l'entrée de l'école.
- M. Savaria est à l'élaboration d'un plan de communication pour la campagne de financement  et pour l'assemblée annuelle des parents. Il nous les présentera prochainement.
- M. Savaria a participé à une rencontre des représentants des conseils d'établissement pour le nouveau plan d'engagement vers la réussite. Ils ont discuté de plusieurs enjeux, mais la plupart des idées sont déjà mises en place dans le milieu scolaire.
- Les marquises seront refaites vers la fin de l'année scolaire.
- Aucune démarche n'a été effectuée concernant la mesure 15186. Mme Pilote le fera d'ici notre prochaine rencontre.

6. Parole au public :

Mme Labrèche se demande si nous pouvons faire venir un organisme dans un local à Boucherville pour dépenser le reste de la somme de la mesure 15186. Ainsi, nous éviterions de déboursier pour l'autobus.

7. Points de décision : Introduction de la direction

7.1. Évaluation du projet éducatif et rapport annuel de l'école Antoine-Girouard 2021-2022, adoption;

Mme Pilote présente le bilan du projet éducatif qui se terminait en juin 2022. Nos trois objectifs étaient la lecture, le sentiment de bien-être et la collaboration famille-école. Chaque objectif avait une cible que nous devons atteindre par rapport à 2019.

Lecture : augmentation au 1^{er} cycle et régression au 2^e et 3^e cycle. Mme Pilote nous présente les facteurs qui ont pu provoquer ces résultats.

Sentiment de bien-être : augmentation du sentiment de sécurité des élèves.

Collaboration famille-école : augmentation de notre cible. Mme Pilote nous questionne à savoir comment nous réagissons face à ces résultats. Les membres du conseil d'établissement ont des questionnements par rapport à l'utilité de ces examens et proposent différentes pistes de solutions.

Mme Geneviève Lahaie propose d'adopter le projet éducatif.

CÉ-2022-2023-20

7.2. Fonds à destination spéciale, adoption;

Mme Pilote nous présente le fonds à destination spéciale. Elle nous questionne concernant le 5000\$ qui était dédié à la classe extérieure. Nous lui mentionnons qu'il est maintenant disponible dans l'ensemble du budget.

7.3. Campagne de financement, décision;

Pour l'activité du 2 décembre, aucune contribution ne sera demandée aux élèves pour le chocolat chaud. C'est cette journée que les sapins et couronnes seront remis.

La campagne  se poursuit.

L'équipe-école devra proposer des modalités pour peindre les locaux de classe au CÉ qui prendra la décision par la suite. Mme Pilote nous explique que le processus pour peindre est plus compliqué qu'anticipé. Nous prévoyons faire appel à des parents bénévoles pour effectuer le travail.

Mme Pilote contactera des enseignantes pour l'achat de mobilier pour faire l'enseignement à l'extérieur. Les modalités pour l'entreposage restent à prévoir.

CÉ-2022-2023-21

Mme Karen Brassard propose d'adopter les points à ce sujet.

7.4. Conférences aux parents, décision;

Mme Pilote nous informe que le ministère autorise dorénavant que la mesure pour l'aide aux parents puisse maintenant être transférée aux services directs aux élèves.

M. Savaria propose que nous utilisions cette mesure pour les services directs aux élèves pour l'année scolaire 2022-2023. Mme Bergeron appuie la proposition.

7.5. Activité éducatives complémentaires, information;

Aucune démarche n'a été effectuée concernant la mesure 15186. Mme Pilote le fera d'ici notre prochaine rencontre.

7.6. Parole au public;

Aucun point.

7.7. Parole à la représentante du service de garde;

Mme Pilote nous informe que le service de garde envisage les deux sorties suivantes :
27 janvier : film Imax

9 février : Ninja factory (parcours)

Les membres du CÉ demandent si les places seront limitées pour participer aux activités et comment le service de garde décidera quels élèves pourront aller à la sortie. Le service de garde se penchera sur la question et nous reviendra lors de notre prochaine rencontre.

7.8. Parole aux membres du Conseil d'établissement;

Mme Benoît est satisfaite de la façon dont se sont déroulées les rencontres de parents et la dictée commanditée. Elle mentionne également que l'article dans le journal La Relève concernant la remise du chèque de l'équipe du Grand Défi Pierre Lavoie fait rayonner l'école.

M. Savaria félicite l'équipe-école pour la vidéo d'encouragement pour l'équipe Canada pour la Coupe du monde de soccer.

Mme Lahaie se questionne sur la politique des absences au Conseil d'établissement. Elle se propose comme secrétaire pour la prochaine rencontre.

M. Savaria et Mme Pilote discuteront le 6 décembre pour savoir si nous devons faire une rencontre le 13 décembre.

7.9. Parole à la direction;

Mme Pilote remercie les membres du CÉ de leur présence et de leur participation pour la présentation du projet éducatif. Elle nous remercie aussi pour notre accueil suite à son arrivée à l'école.

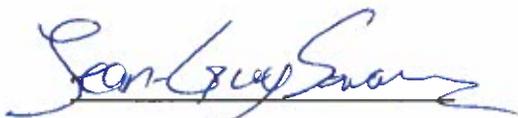
8. Correspondance;

Aucune correspondance.

9. Levée de la séance.

M. Luc Lapierre propose la levée de la séance à 20 h 59.

CÉ-2022-2023-22



Jean-Guy Savaria, Président



Mélissa Pilote directrice intérimaire

